

CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU FLEUVE SAINT-LAURENT

Compte rendu de la réunion du 17 avril 2013 tenue à Washington (D.C.)

La réunion est ouverte à 13 h 30 le 17 avril dans une salle de conférence de la Commission mixte internationale. Sont présents :

États-Unis		Canada
	Membres du Conseil	
Bgén M. Burcham, présidente M. J. Bernier M. T. Brown M. T. Hullar		M. P. Morel M. A. Carpentier M ^{me} J. Frain M. P. Yeomans
	Secrétaires	
M. J. Kangas		M ^{me} G. Faveri
	Représentants des entités responsables de la régularisation	
Lcol O. Beaudoin M. P. Yu (suppl.)		M. J. Bruxer (par téléphone)
	Collaborateurs	
M. T. Lavigne M. B. Whitcomb M. J. Oyler (par téléphone) M ^{me} C. Fisher (par téléphone)		M. S. Robert M ^{me} P. Clavet M. S. Villeneuve (par téléph.) M. J. Gagnon (par téléphone)

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté, après ajout d'un point sous Divers (joint).

2. Conditions actuelles et stratégie de régularisation

M. Yu fait rapport des conditions actuelles, au 15 avril :

- ▶ Le niveau du lac Érié est inférieur de 18 cm (7 po) à sa moyenne à long terme et de 27 cm (10,6 po) au niveau de l'an dernier à cette date.
- ▶ Le niveau du lac Ontario s'établit à 74,74 m (245,21 pi). Il est donc inférieur de 15 cm (6 po) à sa moyenne et de 18 cm (10,6 po) au niveau de l'an dernier. Les précipitations ont été très faibles en mars; cependant, il a beaucoup plu la semaine passée.
- ▶ Il n'y a pas beaucoup de neige sur le bassin du lac Ontario. Dans la partie supérieure du bassin de la rivière des Outaouais, il y en a bien plus que la moyenne.
- ▶ Il n'y a pas d'écart par rapport un niveau prévu au plan.
- ▶ Au port de Montréal, le niveau est à environ 59 cm (23 po) sous la moyenne, soit 38 cm (15 po) plus haut que l'an dernier et 122 cm (48 po) au-dessus du zéro des cartes.
- ▶ La crue nivale commence dans la rivière des Outaouais, et le débit de pointe devrait atteindre environ 6 000 m³/s (212 000 pi³/s). On ne pense pas qu'il faudra réduire le débit du lac Ontario pour garder le lac Saint-Louis sous le niveau d'alerte d'inondation.
- ▶ Le risque de transgresser le critère de haut niveau du lac Ontario jusqu'en décembre est d'environ 1 %; le risque de glisser sous le niveau fixé par le critère j est inférieur à 1 %.

Le Conseil convient de continuer à emmagasiner jusqu'à 5 cm (2 po) d'eau dans le lac Ontario, dans l'éventualité où il faudrait suppléer aux débits prévus au plan à l'été et à l'automne si les apports d'eau sont faibles dans les prochains mois. Le Conseil convient d'emmagasiner de l'eau pendant la crue nivale une fois que le niveau à Pointe Claire atteindra 21,8 m et de continuer jusqu'à ce que le niveau glisse sous 21,6 m. Il convient de n'emmagasiner plus de 5 cm (2 po) d'eau pendant la crue nivale que si le niveau à Pointe Claire dépasse 22,1 m, niveau d'alerte d'inondation. Le Conseil constate que cette mesure présente des avantages pour l'environnement et la navigation de plaisance dans le cours supérieur du Saint-Laurent et le lac Ontario.

3. Examen du compte rendu de la réunion de mars

Le Conseil examine, modifie, puis approuve le compte rendu. Le compte rendu approuvé sera acheminé à la Commission en vue de le faire traduire et afficher sur le site web du Conseil.

4. Préparation de la comparution

a) **Signature du rapport d'étape** Le Conseil signe le rapport d'étape destiné à la Commission.

b) **Examen de l'exposé** Le Bgén Burcham présente les projets de diapo et les notes

d'allocution pour la comparution du Conseil. Les membres offrent commentaires et corrections.

5. Divers

a) Commentaires relatifs au plan de gestion adaptative M. Kangas indique que les secrétaires ont reçu des commentaires de plusieurs membres du Conseil au sujet du projet de plan de gestion adaptative élaboré par le groupe de travail de la Commission. Les commentaires ont été transmis à l'Équipe de travail le 12 avril.

b) Téléconférence du 26 mars Le Conseil discute de la récente téléconférence publique et constate qu'il y a eu plusieurs problèmes graves, en particulier à l'emplacement de Dorval, concernant les connexions audio, la capacité de traduction et l'organisation de la réunion. De plus, il y avait des erreurs dans les diapos traduites. Le Conseil demande que le Comité des communications se penche sur ces problèmes et cherche à les résoudre. Le Conseil discute aussi de la possibilité de demander à la Commission la permission de pouvoir choisir de recourir à des webinaires pour remplacer certaines réunions, et convient qu'il y est favorable. Il est par ailleurs proposé d'ouvrir les réunions simultanément en anglais et en français.

6. Prochaines activités du Conseil

Le Conseil prend acte de son programme d'audioconférences mensuelles. Il convient de viser la semaine du 16 au 20 septembre pour sa prochaine réunion, peut-être dans la région de Toronto-Burlington-Niagara Falls.

M. André Carpentier fait remarquer qu'il pourrait s'agir de sa dernière réunion du Conseil. Une candidature pour le remplacer a été soumise à la Commission. Le Conseil prend acte des retraites imminentes de M. Luc Lefebvre, de la Voie maritime, et de M. Larry Cao, de la Garde côtière, exprime sa reconnaissance pour leurs nombreuses années de loyaux services et leur souhaite une belle retraite.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du Conseil est levée à 16 h 00.

CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU FLEUVE ST-LAURENT

Compte rendu de la réunion du 17 avril 2013

Washington (D.C.)

ORDRE DU JOUR APPROUVÉ

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Conditions actuelles et stratégie de régularisation
3. Examen du compte rendu de la réunion de mars
4. Préparation de la comparution
 - a. Signature du rapport d'étape
 - b. Examen de l'exposé
5. Divers
 - a. Commentaires relatifs au plan de gestion adaptative
 - b. Réunion publique du 26 mars
- 6.. Prochaines activités du Conseil